

AFRIQUE

MAROC

La Mauritanie et le Maroc signent des accords économiques

A l'issue de la commission mixte de coopération mauritano-marocaine qui s'est réunie les 12 et 13 janvier, les deux parties ont signé une série d'accords sur le commerce, le paiement, la finance, le transport maritime et la pêche. Elles ont également arrêté les décisions en vue d'une coopération dans les secteurs suivants : construction routière, mines, développement rural, éducation et aide technique.

Visite du Premier ministre au Gabon

Le Premier ministre a effectué une visite officielle du 10 au 13 janvier au Gabon. Il a eu des entretiens avec le président Bongo au sujet de la coopération bilatérale ainsi que des problèmes africains et internationaux.

M. Ould Rachid est nommé secrétaire d'Etat aux Affaires du Sahara

Le roi Hassan II a nommé, le 2 janvier, un secrétaire d'Etat aux Affaires du Sahara, en la personne de M. Khali Hanna Ould Rachid. Originaire du Sahara marocain, âgé de 36 ans, M. Ould Rachid est l'ancien secrétaire du Parti d'union nationale sahraouie (PUNS), seul mouvement reconnu par les autorités espagnoles au temps de leur occupation du Sahara occidental. Il s'était rallié à la politique marocaine en mai 1975, affirmant alors qu'il avait été leurré par le régime franquiste.

Le plan triennal 1978-1980 :

Le projet de plan triennal 1978-1980 du Maroc a été adopté le 27 décembre 1978 par la Chambre des représentants.

Ce plan triennal est un plan d'expansion économique car il prévoit la réalisation de plusieurs projets et un volume d'investissements de 70 milliards de dirhams. Il vise également à introduire des réformes radicales en faveur des couches sociales et des régions défavorisées.

Maroc-Colombie relations diplomatiques

Les gouvernements du royaume du Maroc et la république de Colombie ont décidé d'établir des relations di-

plomatiques au niveau des ambassades.

Le budget de la Défense nationale

La chambre des représentants a adopté mercredi le projet du Plan triennal par 168 voix contre seize et trois abstentions.

La chambre a voté le budget de la Défense nationale à l'unanimité.

Ali Yata a été le premier orateur à intervenir pour ce budget pour rendre hommage à l'action des vaillants soldats des FAR, dans la défense de l'intégrité territoriale du royaume. D'autres orateurs intervinrent également dans ce sens. Mohamed Arsalane El Jadidi a recommandé que la Défense nationale ait encore plus de crédits compte tenu de l'importance de la mission qu'elle assume.

Défense nationale et diplomatie

Dans un éditorial dans *Le matin du Sahara* Ahmed Alaoui a écrit le 24 décembre :

« La chambre des représentants a abordé l'examen du budget de la Défense nationale et des Affaires étrangères. L'an dernier, le budget du ministère de la Défense nationale avait été adopté sans débat, à l'unanimité, sans abstention ni opposition. Il en a été de même cette année.

Cette unanimité parlementaire traduit le consensus national pour assurer la défense de la nation, autrement dit son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale »

Budget 1979

Le budget 1979 prévoit les dépenses suivantes :

Garde royale (personnel)	20 352 000
Garde royale (matériel et dépenses diverses)	7 120 000
Administration de la Défense nationale (personnel)	1 370 698 000
Administration de la Défense nationale (matériel et dépenses diverses)	579 017 000
Administration de la Défense nationale - Gendarmerie royale (personnel)	126 918 630
Administration de la Défense nationale - Gendarmerie royale (matériel et dépenses diverses)	53 650 000

Crédit au titre des dépenses d'investissements du budget général
Administration de la Défense nationale 1 500 000 000

Cérémonie de remise de sabres à la base-école des Forces Royales air de Marrakech

La base des écoles des Forces royales air de Marrakech a été le théâtre fin décembre d'une grande cérémonie et remise des sabres aux nouveaux élèves officiers de l'Académie royale des officiers de l'air marquant ainsi la fin de leur première période de la formation militaire et le début de leur incorporation définitive dans les rangs de l'école.

Recrutement

Les Forces royales air ont organisé les 25 et 26 décembre 1978, un concours pour le recrutement d'élèves sous-officiers masculins et féminins pour être formés au Maroc, en France, et aux Etats-Unis dans les spécialités suivantes :

— Pilotes de chasse, de transport ou d'hélicoptère.

— Mécaniciens avions, véhicules, électroniciens, radio radar, électriciens sol et bord, armement, circulation aérienne, météo, informatique, gestionnaires, secrétaires, etc. Pendant leur formation, les élèves admis au concours :

— Seront complètement pris en charge par les Forces royales air, hébergement, nourriture, habillement, soins médicaux, fournitures scolaires.

— Percevront une bourse mensuelle de :

— 700 DHS par mois pour les élèves pilotes.

— 525 DHS par mois pour les autres spécialités.

— Toucheront une prime d'engagement de 1530 DHS.

Le président Sekou Touré est arrivé le 15 janvier à Rabat pour une visite officielle de quatre jours.

A l'issue de cette visite officielle, un communiqué commun marocoguinéen a été publié. Les deux chefs d'Etat ont réaffirmé leur détermination à œuvrer pour l'élimination de la tension dans cette région du Maghreb et pour l'instauration de la détente dans le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des Etats. Ils ont également réaffirmé leur attachement aux objectifs de l'OUA et exprimé leur conviction que les problèmes africains doivent être réglés par les Etats africains eux-mêmes, sans aucune ingérence extérieure et en conformité avec la sagesse africaine. Le communiqué souligne les points suivants.

● Les problèmes africains doivent être résolus par les états africains eux-mêmes.

● Pérennité des relations historiques et fraternelles unissant les deux pays.

● Appui et soutien aux mouvements nationalistes engagés dans la lutte de libération nationale au Zimbabwe, en Namibie et en Azanie.

● Proche-Orient : Urgence d'une solution globale juste et durable, concrétisée par l'évacuation par les troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés, et la reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien.

● Détermination des deux pays à œuvrer pour contribuer à l'édification d'un ordre économique nouveau, juste et équitable.

● S.-M. Hassan II est invité à effectuer une visite officielle en Guinée.



Intelligence avec l'étranger

Le ministre marocain de la Justice, M. Maati Bouabid, a annoncé à Rabat, le 28 décembre, devant le Parlement, qu'un groupe de personnes accusées d'intelligence avec l'étranger sera prochainement déféré devant les tribunaux. Le ministre n'a fourni aucun détail sur cette affaire, se contentant d'indiquer que les personnes arrêtées seront poursuivies pour « atteinte à la sûreté de l'Etat ».

Un responsable du « Polisario » fuit les camps de Tindouf

Un ex-commissaire politique du « Polisario » M. Abdelhadi Ould Ahmed Salem a trompé la vigilance des forces armées algériennes quadrillant les camps de concentration et a regagné le Maroc, annonce dans un communiqué l'Association des originaires du Sahara anciennement sous domination espagnole (AO-SARIO) le 18 décembre.

Les autorités d'Alger ont refusé qu'une délégation marocaine assiste aux obsèques de Boumediène.

S.-M. Hassan II, considérant que le Maroc ne pouvait être absent aux obsèques en raison de la solidarité maghrébine, avait envisagé d'envoyer à Alger une délégation conduite par M. Ahmed Osman.

De nouveaux indices d'uranium

Des indices encourageants d'uranium ont été trouvés dans le Haut Atlas, a annoncé le ministre de l'Energie et des Ressources minières.

La découverte a été faite dans le cercle d'Imintanout, au sud de Chunchaoua.

Le Maroc envisage pour les années à venir, d'extraire de l'oxyde d'uranium à partir de l'acide phosphorique dont il est devenu producteur grâce à ses phosphates.

Accord entre le BRPM et la société Klöckner

Le BRPM et la société ouest-allemande Klöckner ont procédé le 14 décembre à Rabat à la signature d'une convention portant sur la recherche et l'exploitation du gisement de tungstène d'Azégour, situé dans la région de Marrakech.

La convention prévoit également l'élargissement de la coopération entre le BRPM et le groupe Klöckner, notamment dans la recherche et l'exploitation de l'uranium.

ALGERIE

Le colonel Bendjeddid Chadli, candidat unique à la présidence

Quelques trois mille deux cent délégués ont participé au Congrès du FLN qui s'est tenu à Alger du 27 au 31 janvier.

Après de longs travaux, le colonel Bendjeddid Chadli a été désigné comme candidat unique du FLN à la présidence de la République.

Le colonel Bendjeddid est né le 14 avril 1929, à Bouteldja, près d'Annaba (ex-Bône), dans une famille de paysans pauvres.

Lorsque, au début de 1955, quelques mois seulement après le déclenchement de la guerre, le jeune Bendjeddid rejoint les maquis de la wilaya 2, alors dirigés par Zighout Youcef, il a vingt-six ans. Courageux, ingénieux, ayant le sens de la discipline et celui du commandement, il ne reste pas longtemps simple djoundi et escalade rapidement les échelons de la hiérarchie de l'ALN.

En 1960, il reçoit le commandement du 13^e bataillon, à la frontière tunisienne. Il ne tarde pas à être appelé au commandement de la zone nord où il devient adjoint opérationnel, puis à l'état-major général de Ghardimaou, dirigé par Boumediène. Il s'engage résolument à ses côtés, en 1962, au lendemain de l'indépendance, contre le gouvernement provisoire (GPRA) de M. Ben Khedda. Il est nommé, en 1963, à la tête de la région militaire de Constantine, puis il reçoit, en juin 1964, le commandement de celle d'Oran. Un an plus tard, il soutient le colonel Boumediène alors vice-président du conseil et ministre de la Défense, lorsque celui-ci renverse le président Ben Bella. Il entre alors au conseil de la révolution.

En 1969, il accède au grade de colonel. Il dirige, depuis près de quinze ans, les forces basées en Oranie.

Officier d'active le plus âgé, dans le grade le plus élevé, c'est sur lui que s'est porté le choix du Conseil de la révolution lorsqu'il a fallu, durant la maladie du président Boumediène, désigner un « co-ordonnateur des affaires militaires ».

Le nouveau bureau politique du FLN

La nouvelle direction du FLN comprend dix-sept membres :

— M. Belaïd Abdesselam.
M. Mohamed Amir.
Colonel Abdallah Belhouchet, commandant la 1^{re} région militaire (Blida).

M. Mohamed Benahmed, ministre de l'Intérieur.

Colonel Ahmed Bencherif.
Colonel Bendjeddid, dit « Chadli ».

M. Boualeb Benhamouda.
M. Mohamed Seddik Benyahia.
M. Rabah Bitat.
M. Abdelaziz Bouteflika.
M. Ahmed Draïa.
M. Djillali Guzzene.

Lieutenant-colonel Merbah, commandant la sûreté militaire.
M. Mohamed Saïd Mazouri.
M. Ibrahim Taleb Ahmed.
M. Mohamed Tayebi.
M. Mohamed Salah Yahiaoui.

Le Polisario rejette l'offre mauritanienne d'organiser un référendum.

Le ministre de l'Information de la République arabe sahraouie démocratique, a rejeté catégoriquement le 15 janvier la proposition des autorités de Nouakchott de mettre en œuvre un référendum d'autodétermination dans la partie du Sahara occidental administrée par la Mauritanie. « Prétendre organiser une telle consultation dans une partie de notre pays, a-t-il dit, c'est l'agresser sur deux plans : d'abord contester sa souveraineté en s'élevant illégalement en puissance administrante, et ensuite entamer gravement son intégrité territoriale en voulant vainement consacrer son partage. »

Offensive Houari Boumediène

Le ministère sahraoui de la Défense a annoncé que l'Armée de libération populaire sahraouie avait déclenché, le 1^{er} janvier, une « offensive Houari Boumediène » contre les troupes marocaines stationnées à Bou Craâ. Selon ce communiqué, des unités sahraouies ont attaqué des postes militaires marocains affectés à la garde du tapis convoyeur du phosphate.

Le front Polisario demande à Nouakchott de « véritables négociations »

Dans un « manifeste » publié le 9 janvier, le bureau politique du Polisario insiste sur « la nécessité du rétablissement urgent d'une paix juste et durable au moins entre la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et la Mauritanie ». Les dirigeants sahraouis lancent dans ce texte un « dernier appel » aux autorités de Nouakchott. Ils leur demandent d'entreprendre des négociations « officielles et définitives » et de restituer à la RASD « la partie de son territoire qu'elles occupent ».

La Commission préparatoire au Congrès du FLN

La composition de la Commission préparatoire au Congrès du FLN a été représentative des forces du pays. Comptant trente-sept personnalités, elle assure ainsi cette représentation :

— Gouvernement : Six ministres ;
— ANP (Armée nationale populaire) : six officiers supérieurs, dont le colonel Hachemi Hadjeress, commandant de la 5^e région militaire (Constantinois), le lieutenant-colonel Merbah Kasdi, commandant de la Sécurité militaire, et le commandant Rachid Benyelles, chef de la Marine.

— FLN : les cinq commissaires nationaux.

— Organisations de masses : les cinq secrétaires généraux (UGTA, UNPA, UNJA, UNFA, Moujahidines).

— Assemblée populaire nationale : un de ses vice-présidents, M. Mahmoud Guennez, et six députés.

Enfin M. Abdelmajid Allahoum, secrétaire général de la présidence de la République, et M. Abdelhamid Mehri qui fut ces deux dernières années chargé de missions présidentielles, notamment dans des pays arabes.

En procédant, le 3 janvier, à l'installation officielle de la Commission préparatoire au Congrès du FLN, le chef de l'Etat par interim, M. Rabah Bitat, a annoncé qu'il en présiderait les travaux, assisté, en qualité de vice-président, de M. Mohamed Benahmed Abdelghami, membre du Conseil de la Révolution et ministre de l'intérieur.

Rapprochement algéro-mauritanien

M. Rabah Bitat, chef de l'Etat algérien par intérim, a envoyé, le 4 janvier, un message au président mauritanien, dans lequel il l'assure que, sitôt que le problème du Sahara occidental sera réglé, l'Algérie est prête à reprendre ses bonnes relations avec ce pays voisins. « Je puis donc vous assurer, écrit M. Bitat, que sitôt ce problème correctement réglé — et vous êtes bien placé pour témoigner des efforts de bonne volonté déployés par l'Algérie dans le dialogue qui s'est instauré entre les représentants légitimes du peuple sahraoui et le gouvernement mauritanien — vous trouverez en l'Algérie comme par le passé et encore davantage, selon le vœu du président Hourai Boumediène, un pays ouvert aux immenses promesses d'une politique audacieuse de fraternité, de coopération et de bon voisinage. »

AFRIQUE

Plusieurs centaines de milliers de personnes ont assisté aux obsèques solennelles du président Houari Boumediène

L'Algérie en deuil a rendu un dernier hommage au président Boumediène le vendredi 29 décembre. En dépit des précautions prises, la foule a rapidement débordé le service d'ordre alors que le cortège funèbre quittait le palais du Peuple. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont envahi le centre d'Alger, bloquant les artères par où le cortège devait se rendre au cimetière de Dar-El-Alia.

Après une salve de cent coups de canon, l'oraison funèbre, la sonnerie aux morts et une minute de recueillement, le corps du chef de l'Etat devait être inhumé au cimetière d'EL Alia à la droite de l'émir Abd-El-Kader, considéré comme le précurseur de l'Algérie moderne.

Nouvelle vedette lance-missiles

La marine vient de recevoir une cinquième vedette lance-missiles du type OSA I (Soviétique). Elle est armée de quatre missiles antisurface SS-N2 Styx. En fournitures soviétiques, la force navale algérienne dispose ainsi de 5 x OSA I, 3 x OSA II et 6 x Komar (2 Styx).

M. Bouteflika a réaffirmé l'engagement d'Alger dans l'affaire du Sahara occidental

C'est M. Abdelaziz Bouteflika, membre du Conseil de la révolution et ministre des Affaires étrangères, qui a prononcé l'oraison funèbre du chef de l'Etat, au moment de l'inhumation.

Il a réaffirmé l'engagement du pays dans la question saharienne. « Les hommes libres dans le continent, a-t-il déclaré, te pleurent aussi au Sahara occidental... au Sahara occidental... au Sahara occidental et dans toutes les contrées où les combattants de la liberté écrivent avec leur sang des pages de gloire pour défendre leur dignité et combattre l'oppression... »

Budget 1979

M. Rabah Bitat chef de l'Etat par intérim a signé le 31 décembre le projet de budget 1979. Les dépenses sont estimées à 36 881 millions de dinars en augmentation de 4 416 millions sur l'année précédente.

Production pétrolière en expansion

La production algérienne de pétrole brut et de condensat s'est élevée à 57 millions 200 mille tonnes en 1978, réalisant une augmentation de 7 pour cent par rapport à la production de 1977, 85 pour cent de cette production ont été exportés.

La production de gaz naturel a atteint 14,1 milliards de mètres cubes, soit une augmentation de 70 pour cent par rapport à 1977.

Visite libyenne

Le lieutenant-colonel Abou Bakr Younés Jaber, commandant en chef des forces armées libyennes et membre du secrétariat général du Congrès du peuple libyen, a fait une courte visite, à Alger les 19 et 20 décembre. Les observateurs rappellent que le commandant Aouessalam Jalloud avait eu lui-même des contacts avec les dirigeants algériens le 27 novembre dernier à Alger.

Règlement de compte

La presse algérienne a fait état, le 6 janvier de « règlements de compte » marocain et mauritaniens, à Dakhla (ex-villa Cisneros) pour le contrôle de la ville, située dans la partie « mauritanienne » du Sahara occidental mais occupée en partie, d'après les Sahraouis, par des troupes marocaines.

Accord avec des sociétés du Japon et de Pologne

Deux firmes japonaises, les sociétés Marubeni Corp et Hitachi Shipbuilding and Engineering et la société d'Etat polonaise Polymex-Cekop ont été chargées par la Sonatrach, de construire en Algérie deux complexes phosphatiers d'un coût global de 1 550 millions de dinars (près de 1,7 milliard de francs ou \$ 400 millions).

TUNISIE

Saisie de presse

L'hebdomadaire tunisien « Errai », organe du mouvement d'opposition des « Démocrates socialistes », a été suspendu pour trois mois, pour avoir affirmé que la direction de la Tunisie était « malade ». L'hebdomadaire a été saisi dans les kiosques le 28 décembre. Cette décision a été notifiée verbalement par la police au directeur du journal, M. Hassib Ben Ammar, ancien ministre de la Défense, et auteur de l'éditorial incriminé.



Le premier 103 pieds

Ci-dessus, l'un des deux patrouilleurs de 103 pieds construits par Vosper Thornycroft (G.-B.) est achevé.

Les forces navales

Notre confrère Cols bleus (France) indique que basées à Bizerte, les forces navales tunisiennes sont commandées par le capitaine de vaisseau Habib Fedhila. La côte tunisienne a été partagée en trois secteurs :

Nord : de la frontière algérienne au cap Bon, Centre : du cap Bon au Ras Kaboudia, Sud : du Ras Kaboudia à la frontière libyenne.

La force navale proprement dite comprend : une frégate de 1 600 t ex-américaine très ancienne : *Le Président Bourguiba* qui est un bâtiment de prestige, trois patrouilleurs de 250 t récents (*Bizerte*, *Monastir* et *El Horria*), construits aux chantiers de la SFCN de Villeneuve-la-Garenne. Propulsés par deux diesels de 2 000 ch, leur vitesse est de 22 nœuds. Leur armement comprend deux canons de 40 AA et huit missiles anti-surface SS-12, un patrouilleur de 325 t (440 tpc) le *Sakiet Sidi Youssef* construit chez Dubigeon à Nantes en 1956. Identique aux bâtiments du type *Le Hardi* français, sa vitesse est de 18,7 nœuds. Son armement comprend un canon de 40 AA, deux canons de 20, un hérisson et quatre mortiers, deux ex-dragueurs côtiers type MSC 60 prêtés par la France en 1973 et 1977 : *Hannibal* (ex-*Coquelicot*), *Sousse* (ex-*Marjolaine*). Leur équipement de dragage a été débarqué, quatre patrouilleurs de 60 t et 28 nœuds construits aux chantiers navals de l'Esterel à Cannes : *Istiklal*, *Joumhouria*, *Remada* et *Al Jala*, deux patrouilleurs de 120 t et 27 nœuds construits aux chantiers britanniques Vosper en 1976 : *Tazarka*, *Menzel Bourguiba*, deux patrouilleurs de 220 t et 28 nœuds cédés par la République populaire de Chine : *Gafsa* et *Amilcar* et six vedettes de 40 t construites entre 1961 et 1963 aux chantiers navals de l'Esterel.

Le personnel se monte à environ

2 600 hommes dont 400 officiers mariniers et seulement 50 officiers. L'encadrement officier est évidemment très insuffisant et c'est pour y remédier que la Tunisie fait un effort considérable. Outre l'envoi de plusieurs officiers dans des écoles navales étrangères, la Tunisie a ouvert, en septembre dernier, un institut naval chargé de former, avec le concours de personnel et d'enseignants français, les cadres futurs et de la Marine de guerre et de la Marine marchande.

Budget 1979

Le budget de fonctionnement pour l'année 1979 est de l'ordre de 625,1 millions de dinars contre 541,2 millions de dinars en 1978. L'augmentation est estimée à 83,9 millions de dinars. Les ressources de financement intérieures en représentent 71,3 %.

La moitié du budget de fonctionnement est allouée au domaine social. Les crédits alloués à l'enseignement plus de 146 millions de dinars, à la santé publique plus de 49 millions de dinars, à l'emploi plus de 6 millions, à l'habitation plus de 5 millions.

Le président Bourguiba reprend ses activités

« Bourguiba reste debout, rien ne l'ébranle et il n'y a pas lieu de craindre pour sa santé », a affirmé le président tunisien en regagnant Tunis, mercredi 10 janvier, après une absence de deux mois et demi.

Ralliement

Après M. Habid Chatty ancien ministre des Affaires étrangères M. Mongi Kooli, ancien ministre de la Santé publique, a affirmé, le 3 janvier, sa loyauté et son attachement au président Bourguiba. M. Kooli avait démissionné de son poste de la Santé publique le 25 décembre 1977, en compagnie de M. Chatty et de trois autres ministres, pour marquer son désaccord avec la politique gouvernementale face à l'agitation syndicale. Il avait été ensuite exclu du bureau politique du Parti socialiste destourien.

Exécutions

Dix-huit personnes ont été exécutées, a rapporté, le 28 décembre dernier, l'agence irakienne (INA) dans une dépêche datée de Khar-toum. Ces personnes étaient accusées d'avoir « provoqué des troubles sanglants en juillet dernier ». Parmi ces personnes qui avaient été condamnées à mort par un tribunal civil de la province du Nil Blanc, six ont été exécutées dans la ville de Kosti, a précisé l'agence.

MAURITANIE

Fin mars les Marocains seront partis

Le président Saleck a déclaré à Jeune Afrique :

Nous avons demandé aux Marocains d'évacuer certains endroits bien précis.

Ils partent avec lenteur. Mais il mettent en place les moyens de transports adéquats pour le faire.

L'évacuation se poursuit dans d'excellentes conditions.

D'ici à la fin du premier trimestre 1979, la totalité des troupes marocaines se seront retirées.

« Maintenir un parfait équilibre entre Rabat et Alger »

Dans une interview au journal « Le Monde » le 16 janvier, le président Ould Salek a déclaré : « L'idéal reste évidemment un accord entre la Mauritanie, l'Algérie, le Maroc et la population de l'ancien Sahara espagnol. Si cela se révèle impossible, la Mauritanie se réserve le droit de conclure un accord avec ceux de ses partenaires qui y sont prêts.

La Mauritanie continuera à assurer la gestion de cette partie de l'ancien Sahara espagnol aussi longtemps que les populations concernées n'auront pas clairement exprimé leur volonté d'exercer leur droit à l'autodétermination. Nous sommes, pour notre part, prêts à nous soumettre aux résultats d'une telle consultation.

Nous ne rejetons pas l'hypothèse d'un départ au cas où les résultats du référendum l'exigeraient.

La Mauritanie se tient strictement à équidistance de l'Algérie et du Maroc. Nous entendons rester souverains et entretenir de bons rapports avec tous nos voisins ».

Départ de troupes marocaines

La totalité des troupes marocaines stationnées à Nouadhibou, soit 1 200 hommes, vient d'être retirée.

Déclaration du président Saleck

Le colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck a assuré, le 1^{er} janvier, dans un discours à la nation, que la Mauritanie « prendra toutes les mesures nécessaires pour sortir définitivement de la guerre » du Sahara occidental « si la voie menant à un accord global demeure impraticable ». « Notre pays reste debout et continue à parier sur la paix et sans la moindre volonté de capitulation, a-t-il ajouté. Nous sommes décidés à ramener la paix et la concorde, et nous n'accepterons aucune situation de blocage délibéré. Nous parlons de paix avec l'esprit ouvert, prêts à écouter toutes les propositions devant arrêter le conflit fratricide. »

Amélioration des relations avec l'Algérie

Rabah Bitat, président par intérim, à adressé un message au président Mustapha Ould Mohamed Saleck, dans lequel il a apprécié le désir mauritanien de donner une impulsion sincère à la dynamique de paix dans la région maghrébine.

Rabah Bitat a réaffirmé que l'Algérie poursuivrait la politique de fraternité, de coopération et de bon voisinage formulée par feu le président Houari Boumediène.

Mohamed Yahdih Ould Breidell, ministre de la culture et de l'information a déclaré que son pays entend rétablir des relations d'amitié et de fraternité avec l'Algérie.

Visite coréenne

M. Moon-Young Thie, vice-ministre des affaires étrangères de Corée du Sud, est arrivé en Mauritanie le 17 décembre pour une visite officielle de quelques jours.

Cette visite marque la reprise de relations normales entre la Mauritanie et la Corée du Sud, qui ont décidé, après quatorze ans de rupture de relations diplomatiques, d'échanger des ambassadeurs.

Remaniement ministériel : aucune destitution ; le nombre des ministres porté de 15 à 20

Le chef de l'Etat mauritanien, le colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck, a procédé le 16 janvier à un remaniement de son gouvernement, le premier depuis sa prise de pouvoir le 10 juillet dernier, à la tête du Comité militaire de redressement national (CMRN).

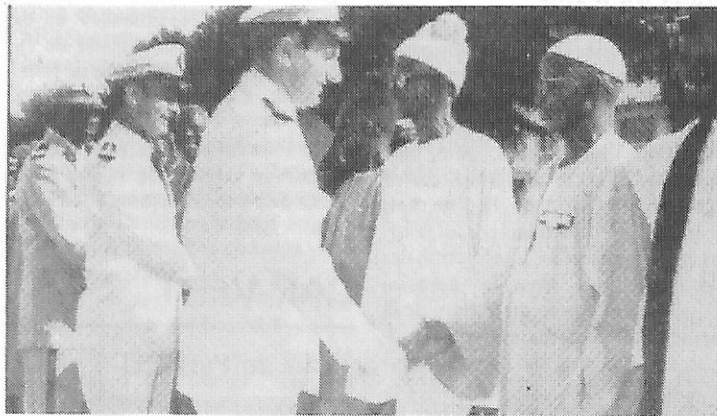
Aucun des quinze membres du précédent cabinet n'a été destitué. Deux ministres ont changé de portefeuille. Cinq nouvelles fonctions ministérielles ont été créées, ce qui porte à vingt le nombre des ministres.

tres.

Il a été institué un ministère d'Etat à la Présidence, avec à sa tête M. Cheikhna Ould Mohamed Laghdaf, précédemment ministre des Affaires étrangères. Ce dernier cède la place à M. Ahmedou Ould Abdalla. Le nouveau ministre des Affaires étrangères, économiste, formé à l'université de Grenoble et diplômé de l'institut d'études politiques de Paris, a eu 38 ans le 21 novembre dernier.

Le lieutenant colonel Mahmoud Ould Ahmed Louly, jusque-là ministre des Contrôles et des enquêtes (fonction qui disparaît), est nommé ministre chargé de la permanence du CMRN.

SENEGAL



Lors de l'escale du porte-hélicoptères français « Jeanne d'Arc » et de l'escorteur d'escadre « Forbin » les commandants ont salué les anciens combattants sénégalais.

Le président Senghor et la sécurité au sein de la CEDEAO

En recevant, le 13 décembre, les lettres de créance du nouvel ambassadeur du Nigeria à Dakar, le président Senghor a saisi cette occasion pour proposer d'ajouter les questions de sécurité à la coopération culturelle, économique et financière que traite jusqu'ici la Cedeao.

M. Senghor a dit d'autre part que le Sommet de la Cedeao qui se tiendra à Dakar dans la première quinzaine de mai, marquera une étape importante dans la vie de cette communauté.

Visite de M. Roy Jenkins président de la Commission de la CEE

Le président en exercice de la Commission des Communautés européennes, M. Roy Jenkins qui vient de commencer une tournée en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali et Ghana), a été reçu le 8 janvier par le président Léopold Sédar Senghor et par le Premier ministre sénégalais, M. Abdou Diouf.

Visite du sous-secrétaire d'état britannique sir Michael Pallisser

Le sous-secrétaire d'état britannique, sir Michael Pallisser, a terminé une visite officielle de quatre jours le 15 janvier.

Il a qualifié les relations bilatérales de très bonnes à tous points de vue. Il s'est dit fort impressionné par le volume des exportations sénégalaises de phosphates en direction de son pays et il a exprimé son souhait de voir se diversifier encore davantage la coopération économique entre le Sénégal et la Grande-Bretagne.

La politique étrangère et africaine était au centre des discussions.

Je ne suis pas partisan d'une « force africaine d'intervention » fondée sur une idéologie donnée

Dans une interview accordée au magazine Jeune Afrique et publiée le 10 janvier, le président Senghor a déclaré.

« Je ne suis pas partisan d'une « force africaine d'intervention » fondée sur une idéologie donnée. J'ai préconisé une force basée sur les divisions géographiques, historiques et culturelles reconnues par l'OUA. Je préconise une force interafricaine pour l'Afrique de l'Ouest au niveau de la CEDEAO, une au niveau de l'Afrique centrale, une au niveau de l'Afrique de l'Est, et, enfin, une au niveau de l'Afrique du Sud. Rappelez-vous qu'au cours du dernier sommet de l'OUA, à Khar-toum, j'avais préconisé la création de tels pactes. Je ne fus pas suivi parce que en réalité, il y a une majorité de dirigeants africains qui ont besoin d'interventions extérieures pour se maintenir. C'est la vérité. Il faut avoir le courage de le reconnaître. »